

N° 153 /ANRAC

Rabat le 20.FEV.2024.

DECISION
Appel à candidature

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE NATIONALE DE REGLEMENTATION DES ACTIVITES RELATIVES AU CANNABIS ;

- Vu le dahir n°1-21-59 du 3 hija 1442 (14 juillet 2021) portant promulgation de la loi n°13-21 relative aux usages licites du cannabis, notamment l'article 31 ;
- Vu le dahir n° 1-23-72 du 9 rabii II 1445 (25 octobre 2023) portant nomination de Monsieur Mohammed EL GUERROUJ, Directeur Général de l'Agence Nationale de Réglementation des Activités Relatives au Cannabis ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n°7/2013 en date du 29/04/2013 fixant la procédure de nomination aux fonctions de responsabilité dans les Etablissements Publics ;
- Vu le statut du personnel de l'Agence Nationale de Réglementation des Activités relatives au Cannabis ;
- Vu l'organigramme de l'Agence Nationale de Réglementation des Activités relatives au Cannabis.

DECIDE

Article 1 : L'Agence Nationale de Réglementation des Activités relatives au Cannabis lance un appel à candidature pour occuper le poste de **Chef de la Division des Affaires Juridiques**.

Article 2 : L'appel à candidature est ouvert au profit des candidats ayant exercé dans les Administrations de l'Etat ou dans les Etablissements Publics ou dans le secteur privé et remplissant les conditions ci-après :

- Ayant un niveau d'enseignement supérieur d'au moins Master, ou Master spécialisé dans le domaine des sciences Juridiques, et ayant des compétences répondant aux exigences requises du poste à pourvoir ;
- Ayant une expérience professionnelle liée aux compétences exigées, minimum 5 ans dans les Administrations de l'Etat, dans les Etablissements publics, ou dans le secteur privé ;
- Avoir occupé un poste de responsabilité (minimum chef de service ou équivalent) ;
- Avoir une expérience dans le domaine des affaires Juridiques.

Article 3 : Les attributions du poste de responsabilité susmentionné sont définies au niveau de la fiche de poste ci-jointe.

Article 4 : Les candidats intéressés doivent présenter un dossier comprenant les pièces suivantes :

- Demande manuscrite signée par le candidat, apposée de l'avis favorable de la hiérarchie pour les candidats relevant de la fonction publique ou des Etablissements et Entreprises Publics ;
- Curriculum Vitae ;
- Tout document justifiant que le candidat dispose des capacités et des conditions requises pour occuper le poste à pourvoir (Diplôme et attestation de travail justifiant l'expérience demandée) ;
- Un projet institutionnel présentant la vision du candidat pour le poste à pourvoir.

